

## Groupe territoires Aurélie PEREIRA

# Compte-rendu – Groupe de travail Territoires – 20 novembre 2020

# Lilla MERABET, Vice-présidente de la Région Grand-Est, chargée de l'Innovation, de la Compétitivité et du Numérique

Afin de suivre les plans de relance en région, le Groupe Territoires de SEANCE PUBLIQUE donne la parole aux experts des territoires.

S'engageant dans un tour de France des plans de relance régionaux, la première rencontre visio a eu lieu autour de Lilla MERABET, Vice-présidente de la Région Grand-Est.

La deuxième rencontre se déroulera autour d'Isabelle PERDEREAU, présidente de la commission développement économique et innovation du Conseil Régional IIe-de-France, le vendredi 11 décembre 2020.,

Au cours de ces rencontres, sont abordés les enjeux et actions de territorialisation du plan de relance ainsi que les liens avec les CPER.



Lilla MERABET

Vice-présidente de la Région Grand-Est, chargée de l'Innovation, de la Compétitivité et du Numérique (depuis 2015)

# Intervention de Lilla MERABET

• Plan de relance : coopération Etat - Région

Le Business Act Grand Est illustre une volonté de faire converger deux approches de relance, celle de l'Etat, plus macro-économique et celle de la région plus proche du territoire.

Cette **coopération avait été anticipée** par la région dans le cadre du **Business Act Région Grand Est**. Lilla MERABET estime que des améliorations concernant l'efficacité de la mise en œuvre sont encore à prendre en compte.

La région Grand Est avait voté son Business Act en amont de la présentation du Plan de relance. Ce vote a eu lieu le **9 juillet dernier**. Le Business Act Grand Est est le **seul plan de relance mis en place par une région et signé par la Préfète de région**, Josiane CHEVALIER dans le sens d'une collaboration efficace Etat/ région.

#### • Le lien avec le CPER

La **Région souhaite inscrire dans le CPER un volet sur la reconversion des sites de Fessenheim et St Avold.**Ces sites représentent des opportunités économiques importantes pour les territoires concernés.

Répartition de l'enveloppe du CPER Grand Est

180M€: Opération rebond



200M€: Opérations économiques (la Région est actuellement en discussion sur un PIA-4 renouvelé)

300M€: Fonds européens

Opérations de CPER plus « traditionnelles »

## • Business Act Grand Est

Le Business Act Grand Est est né d'une volonté de la Région de rebondir rapidement face aux difficultés vécues avec le contexte sanitaire lié à la Covid-19 et ce d'autant plus que la région a été la plus fortement frappée par la pandémie. Pour ce faire, a été mis en place une cellule où 5 membres des services régionaux sont allés travailler dans les services déconcentrés en région. Cette cellule a été chargée de réaliser un travail de diagnostic qui a permis la création d'une task force réunissant les acteurs concernés avec de définir méthodes solutions. Ce dialogue a été très apprécié entre services de la région et ceux de l'Etat et a permis d'apaiser le dialogue entre acteurs. Après la stabilisation sur l'ensemble des premières réponses, le Business Act Grand Est a été mis en place en l'espace de 5 semaines.

Ce Business Act Grand Est souhaitait notamment répondre à plusieurs défis :

- Transition écologique ;
- **Numérique** (ex : intelligence artificielle, santé au niveau transfrontalier) ;
- Industrie, reconquête industrielle (ex : question de la relocalisation de la supply chain).

## Méthode:

- 22 groupes de travail avec un président thématique issu le plus souvent du monde professionnel
- 22 thématiques très larges ;
- Chaque Co-rapporteur était épaulé par un élu de la région ainsi qu'un membre des services de l'Etat.
- Des réunions permettant d'amener des propositions ont abouti à :
  - o 3 propositions à mettre en place avant la rentrée;
  - o 3 propositions à mettre en place avant la fin d'année;
  - o 3 simplifications de l'Etat.

## Au total à fin novembre

- 83 opérations mises en œuvre;
- 80 propositions;
- 40 projets;
- 13 simplifications de l'Etat.

La Région Grand Est s'est intégré dans une démarche d'engagements avec engagements de **potentiels**, engagement des **territoires** et engagement du **capital** (capital de croissance et capital de confiance).

# **Questions**

Prénom NOM	FONCTION - ORGANISME	QUESTION	REPONSE
Laure MERLY	Directrice Affaires Publiques de Korian	Quels seront les financements complémentaires dont disposeront les CR des fonds structurels européens en plus des 40Md€ dédiés via le Plan de Relance ? Quelle part du plan de relance des Régions pour les structures sanitaires et médico-	La Région Grand Est devrait utiliser la moitié du fonds européen pour la transition juste, ainsi que la moitié du Plan Rebond. Cela vise à rester sur une démarche cohérente. La Région a pris la décision de s'équiper d'un hôpital mobile par anticipation aux nouvelles crises et aussi pour répondre à la question de la désertification médicale (cf. exemple du programme E-Meuse Médical).



		sociales compte tenu des fonds cohésion dédiés via le PLFSS ?	Sur le médico-social, la Région souhaite mettre en place de nouveaux types de formation. A titre d'illustration, elle a la volonté de former en 3 mois sur le back office des aides-soignants afin d'améliorer la qualité de vie des soignants et d'améliorer également la perception des familles. De plus, la Région a augmenté des jeunes formés dans le secteur médical qui se sont mobilisés dans le cadre de la crise sans être diplômés pour leur permettre d'être pris en considération.
Julien BLUTEAU	Délégué général des CESER de France	Une question comment la région va prendre en considération la voix de la société civile régionale (forces économiques, sociales et associatives) qui s'est exprimée à travers le fascicule "Refondation" publié en mai dernier ?	Dans le comité des sages qui a participé à la création du Business Act Grand Est, il y avait des représentants des CESER. La participation citoyenne est importante pour la région, notamment par le biais du parlement des jeunes, de la plateforme « Ma Région demain ». De plus, a été lancé un programme sur les projets citoyens avec la mise en place d'une ligne et d'un AMI pour regrouper les citoyens et initier des actions concrètes sur les 3 défis évoqués précédemment. Lilla MERABET organise également des webinaires pour expliquer ce que fait actuellement la région. Toutefois, la Vice-Présidente n'est pas entièrement satisfaite sur la promotion du programme, il y a des choses à améliorer.
Louise d'HARCOURT	Chargée des affaires parlementaires, Plateforme automobile (PFA)	Comment voyez-vous le rôle des pôles de compétitivité ?	Les pôles de compétitivité et les clusters ont été très mobilisés dans le Business Act Grand Est.  Toutefois, en France, il y a un point de difficulté avec l'Etat : les pôles de compétitivité ne sont pas en adéquation avec le niveau du secteur qu'il concerne. Il n'y a pas le même niveau de satisfaction. Néanmoins, il y a toujours des réunions avec les pôles de compétitivité pour dire quelle est la situation. L'Etat a délégué les suivis des pôles aux régions mais peut-être aurait-il été préférable d'en faire un audit préalable car le contrat est très irrégulier.
Jean-Louis BATANY	Directeur des Relations Collectivités Locales, Groupe Orange	Concernant le défi sur la transformation du digital, comment voyez-vous la transformation des entreprises dans le numérique et notamment des PME et TPE ?	La Région Grand Est a déjà mis en place de la fibre dans l'ensemble du territoire. C'est une opération que la région a mené avec les départements (sauf la Moselle). La perspective du territoire était d'amener cette 1ère forme d'équité. Désormais, il y a la volonté de diffuser l'ensemble des services dans les territoires de la Région. La Région a choisi de mener un programme « 4.0 », plus précisément un programme « industrie du futur, artisan de demain et ferme du futur». A titre d'illustration, la Région a favorisé l'accès à la bioéconomie. Cela passe par une phase de diagnostic par la région, puis une phase de déploiement. Les entreprises mettent ainsi en place les outils du numérique avec un accompagnement de la Région. Puis, la Région leur offre l'accès à une



Claire CHARBIT	Head of Unit - Territorial Dialogues, Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)	Comment avez-vous fait remonter des projets spécifiques au territoire et fait l'arbitrage ? Avez-vous évalué le soutien que la Région a pu apporter pour ramener des services ? Débat de la relocalisation est celui de l'attractivité.	cartographie des acteurs de la digitalisation pour faciliter cette digitalisation. La Région a également mis en place un AMI numérique avec la possibilité pour les entreprises d'accélérer leur digitalisation et leurs solutions pour les vendre à d'autres.  C'est un sujet majeur.  Depuis 3-4 ans, la Région Grand Est est une des régions les plus attractives dans les investissements directs étrangers. C'est la Région où les capitaux étrangers sont extrêmement forts. Cela est donc risqué en termes de résilience. De plus, il peut y avoir un impact déficitaire en termes d'emplois possibles en raison de la crise.  Il y a le sujet du foncier. La Région a installé une agence de l'innovation en juillet 2020: https://www.grandenov.fr/, dont les équipes sont spécialisées. La Région s'est donc outillée de la meilleure manière et cette agence fait de la prospective internationale.  De plus, la Région entretient une forte relation avec les patrons de sites et d'entreprises et c'est un avantage. Les dirigeants allemands ont par exemple une marque d'attention concernant la Région (car peut fournir investissement important). De plus, la Région a mis en place un programme avec les Grandes Ecoles et autres écoles: faire venir des écoles et faire augmenter le nombre des étudiants, notamment en raison de la question transfrontalière (45 % des frontières françaises se trouvent dans la Région Grand Est). La Région met beaucoup de moyens sur les compétences.
Gilles PRIGENT	Directeur des relations territoriales, ENGIE	Est-ce que la Région souhaite développer des SEM régionales et si oui pour quels secteurs ?	Il existe déjà un certain nombre de SEM, notamment, pendant le 1er confinement, a été créé une SEM, Dynamize, pour l'achat d'équipements pour réalisation des tests. Une SEM va bientôt être finalisée: 1ère SEM franco-allemande sur le site de Fessenheim. Fessenheim est une petite commune mais le site représentait 2 000 emplois. Donc cette SEM va rassembler la Région Grand Est, qui est un co-actionnaire, la ville de Fribourg et 5 communes allemandes du Bade-Wurtemberg. C'est un processus extrêmement douloureux car l'Allemagne ne sait pas ce qu'est une SEM et en France, il existe beaucoup d'obstacles pour faire ce que la Région souhaite faire. Cette SEM a pour objectif d'accueillir des projets d'énergies (méthanisation, etc). Enfin, une SEM est en étude pour déploiement d'un réseau de bornes de recharge avec kiosques de services.



Clément MORILLION	Directeur conseil de SEANCE PUBLIQUE	Quel est l'impact du second confinement ?	1er impact : effet paradoxal de toutes les mesures de soutien. La Vice-Présidente peine à connaître les chiffres du chômage de la Région car il n'y a pas d'observatoire pour obtenir des données factuelles. Il n'est pas possible de lire les données pour chaque territoire et chaque secteur d'activité.  2e impact : difficulté psychologique des dirigeants. Ils n'ont pas eu de récupérer avant le 2ème confinement la charge émotionnelle du 1er confinement. La combativité n'est pas la même. Et il y a une lassitude à l'égard des contrôles.  3e impact : solvabilité des entreprises.  4e impact : monde marchand du sport. Lors d'une réunion, ils m'ont demandé si la région accepterait de soutenir une ouverture sauvage des salles et d'engager des plaintes envers des ministres. Ces démarches sont également menées par des dirigeants. Mais ce sont des actes d'irresponsabilité que la région ne peut accepter. Les acteurs concernés manquent tous de perspectives.
Jean-Pierre VIGOUROUX	Directeur des Affaires publiques, Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA)	Pouvez-vous nous dire quels domaines de recherche la région privilégie en local ?	La Région Grand Est regroupe trois territoires extrêmement hétérogènes. Donc, il y a eu un travail pour obtenir un dénominateur commun et être plus fort : bioéconomie, matériaux (vallée européenne des matériaux), IA. Et cela a été fait tout en conservant et valorisant les spécificités des anciennes régions : santé (volet clinique, volet pharma) dans certaines zones de la région. Mais ce n'est pas un dialogue pas si simple et des rivalités persistent.
Julien BLUTEAU	Délégué général des CESER de France	Le CESER Grand Est propose de transformer les PGE en aides dans la mesure où les bénéficiaires réalisent des investissements verts. Est-ce que le Conseil régional entend reprendre cette orientation ?	Ce n'est pas l'orientation qui est mise en avant. Le PGE a une vertu : il met en exergue la très faible capitalisation des entreprises. Il y a donc un sujet de la capitalisation. Lilla MERABET prône davantage pour une transformation de ce PGE en fonds propres ou OC. Mais en même temps, il faut trouver une solution sur les investissements verts (question notamment sur l'hydrogène). On ne sait pas industrialiser à grandes échelles sur ces sujets-là. Il y a des fonds massifs pour la transition écologique. La Vice-présidente est favorable à réorienter des plans quinquennaux mais il n'y a pas pour le moment de corrélation avec la maturité de la technologie et leurs couts. Toutefois, des efforts sur la R&D sont faits car c'est là où il faut accélérer et ne pas être dépendants.

